

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

N° 2023-12

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin à 18h

Le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur LETOFFE Jean-Guy, Président.

Date de la convocation : 14/06/2023

Nombre de membres : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Présents : Mmes KONATE, TIRROLOY, PIENS, BILLOIR, KLEIN, JOOS, BOCQUET, FRETE, LAMBERT.

Mrs LETOFFE, BONNEAU.

Excusés : Mme GROSCAUX.**Absents** : Mme PAGE.**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1**

RAPPORTEUR Catherine KONATE, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité, après en avoir délibéré ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** le Budget Primitif adopté par délibération en date du 20 mars 2023 ;**Considérant** que les excédents de résultat doivent être inscrits au centime près (voir tableau ci-dessous)

FONCTIONNEMENT					
Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
6042	Achat de prestation de service		0,24 €		
002	Excédent de fonctionnement reporté				0,24 €
		- €	0,24 €	- €	0,24 €

INVESTISSEMENT					
Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
21838	Matériel de bureau et informatique		0,35 €		
001	Excédent d'investissement reporté				0,35 €
		- €	0,35 €	- €	0,35 €

APPROUVE ainsi qu'il suit la décision modificative n°1 du budget primitif 2023 :

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jean-Guy LETOFFE

Maire, Président du CCAS



Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 060-216005314-20230626-D202312-BF

PAGE ANNULEE